

Questions orales

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Ce que nous avons dit en janvier dernier, monsieur le Président, c'est que nous entendions mettre en place avant le printemps le cadre qui permettrait au secteur privé et aux sociétés aériennes de prendre des décisions en matière de gestion et d'effectuer des choix de gestion qui aboutiraient à faire baisser les tarifs aériens. Le député lui-même m'a écrit pour me recommander de procéder graduellement, ce que nous faisons. Le député ne prise guère apparemment le conseil qu'il nous a donné. Je suis toujours prêt à écouter les conseils des députés d'en face quand ils sont sensés. C'est l'une des rares fois où cela s'est produit. Nous sommes prêts à le suivre.

M. le Président: Une dernière question supplémentaire.

M. Mazankowski: Ce n'est pas le député de Végréville qui est mis en cause en l'occurrence, monsieur le Président, mais bien la question de savoir si nous pouvons ajouter foi aux propos du ministre des Transports.

LES INTENTIONS DU MINISTRE

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Monsieur le Président, le gouvernement s'est engagé à réduire les tarifs aériens au printemps. Le ministre va-t-il tenir cette promesse et, dans l'affirmative, de combien sera cette réduction?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Monsieur le Président, je suppose que l'on juge de la bonne foi de quelqu'un en fonction de la façon dont il tient ses promesses. Or, nous nous sommes engagés à présenter une nouvelle politique et c'est ce que nous avons fait aujourd'hui, contrairement au député, alors qu'il était ministre des Transports, qui nous a promis une nouvelle politique dont nous n'avons jamais vu la couleur.

M. Mazankowski: On ne peut pas tout avoir.

M. Axworthy: Le fait est que depuis janvier les compagnies aériennes annoncent toute une série de tarifs réduits qui s'adressent aux personnes âgées, aux jeunes et aux Canadiens en général pour toutes les destinations au Canada.

M. Mazankowski: On ne peut pas tout avoir.

M. Axworthy: Nous présentons actuellement une nouvelle politique qui permettra aux compagnies aériennes de demander de nouveaux permis, afin d'offrir de nouveaux itinéraires, et qui leur donnera toute la latitude voulue pour établir leurs prix sans avoir nécessairement à les faire approuver par la Commission canadienne des transports.

Cette marque de confiance que l'on manifeste ainsi aux compagnies aériennes devrait leur permettre, selon nous, d'offrir aux consommateurs une plus grande variété de choix et, partant, de meilleurs prix. Nous prouvons ainsi la confiance que nous avons dans le secteur privé, contrairement au député qui veut manifestement que nous continuions à leur imposer des prix.

Des voix: Bravo!

• (1450)

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

ON DEMANDE UN PROLONGEMENT DE LA PÉRIODE DE PRESTATION POUR LES PÊCHEURS DE L'ATLANTIQUE

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il y a deux jours, j'ai demandé au ministre ce qu'il ferait pour venir en aide aux milliers de pêcheurs des provinces de l'Atlantique et du Québec où les glaces s'amoncellent sur les rives. Les pêcheurs sont incapables d'aller pêcher. Les prestations d'assurance-chômage seront supprimées la semaine prochaine. Je voudrais demander de nouveau au ministre quelle est sa décision, maintenant qu'il a eu 48 heures pour y réfléchir?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'ai promis au député il y a quelques jours de débattre la question avec mes collègues du cabinet et de lui répondre aussi rapidement que possible, mais il ne m'a guère donné de temps pour le faire. Toutefois, je peux lui dire que j'ai réussi aujourd'hui à convaincre mes collègues du cabinet de considérer cette affaire comme étant de nature urgente, de suivre la ligne de conduite établie en 1974, sauf erreur, et de prendre des dispositions spéciales pour veiller à ce que les pêcheurs, si gravement touchés par cet amoncellement exceptionnel de glaces dans la région, obtiennent de l'aide, soit des prestations d'assurance-chômage qui n'en sont pas en réalité car il s'agit plus précisément de paiements versés à titre gracieux tant que les difficultés persisteront.

Des voix: Bravo!

M. Roberts: Le député m'a demandé de manifester des qualités de chef, monsieur le Président. Je crois avoir répondu à ses attentes.

Des voix: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: Si les autres pouvaient bouger maintenant, nous réussirions à accomplir quelque chose.

Des voix: Oh, oh!

* * *

L'AGRICULTURE

L'INCIDENCE DES TAUX D'INTÉRÊT SUR LES AGRICULTEURS

M. Lee Clark (Brandon-Souris): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Ce dernier sait que les taux d'intérêt élevés sont le principal facteur qui oblige un nombre presque sans précédent d'agriculteurs canadiens à renoncer à leur exploitation. Ce phénomène a déjà entraîné la fermeture de nombreuses petites entreprises et la perte d'innombrables emplois. Vu que les taux d'intérêt recommencent à grimper, le ministre peut-il nous dire, d'après ses estimations, combien d'agriculteurs canadiens vont devoir quitter leur terre cette année, et quelle solution il propose pour régler le problème des taux d'intérêt élevés?